



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE  
EUROSYSTEME

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 novembre 2015

## La BCE publie un nouveau rapport statistique relatif au secteur des ménages

- Le rapport présente des informations trimestrielles détaillées sur le secteur des ménages.
- Il couvre le cycle des activités économiques et financières des ménages.
- Il présente des indicateurs clés pour la zone euro et des comparaisons entre pays.

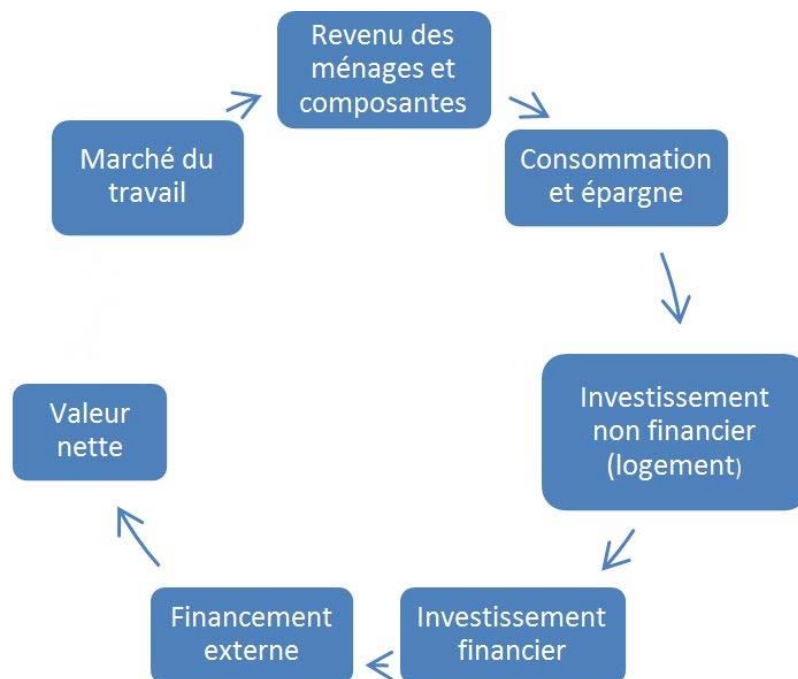
La Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour un nouveau Rapport trimestriel sur le secteur des ménages. Le traitement statistique s'applique au secteur des ménages de la zone euro dans son ensemble et dans chacun des dix-neuf pays de la zone. Il montre le comportement des ménages en matière économique et financière, depuis le moment où le revenu est généré, *via* son utilisation à des fins de consommation et d'épargne, l'investissement en actifs financiers et non financiers, les dettes contractées et l'incidence des variations des prix sur les actifs financiers et non financiers et, en dernier lieu, la variation de la valeur nette. Le diagramme suivant illustre la structure du rapport.

**Banque centrale européenne** Direction Générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source.**

Traduction : Banque de France

## Activité économique et financière des ménages



Le rapport est divisé en deux sections. La première comporte des graphiques relatifs à l'ensemble de la zone euro, chacun étant complété par deux graphiques liés établissant des comparaisons entre pays de la zone, tandis que la deuxième section présente les mêmes graphiques pour chaque pays afin de montrer les évolutions par pays des indicateurs clés.

La BCE a élaboré cette nouvelle publication statistique en vue de répondre à la demande croissante de données détaillées sur le secteur des ménages et en raison de son rôle central dans l'économie. Le rapport présente des statistiques macroéconomiques pour la zone euro, par pays, par habitant ou sous forme de ratios relatifs au revenu disponible brut. Il effectue des comparaisons concernant l'ensemble du secteur des ménages dans la zone euro, mais ne comporte pas de ventilation d'informations concernant les différents ménages ou groupes de ménages.

La plupart des données présentées dans ce rapport proviennent des comptes de la zone euro, qui rassemblent les comptes trimestriels financiers et non financiers par secteurs institutionnels pour la zone euro. Les agrégats de la zone euro sont calculés par la BCE et Eurostat, tandis que les données nationales sont issues des banques centrales nationales et des instituts nationaux de statistiques.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 10 novembre 2015

La BCE publie un nouveau rapport statistique relatif au secteur des ménages

Le Rapport sur le secteur des ménages sera publié chaque trimestre, dans un délai de deux semaines après la publication de l'ensemble des données relatives aux évolutions économiques et financières dans la zone euro par secteurs institutionnels.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Stefan Ruhkamp au :**

**+49 69 1344 5057.**

### Notes :

- Le rapport sur le secteur des ménages et les données sous-jacentes sont disponibles à l'adresse <http://sdw.ecb.europa.eu/reports.do?node=1000004952>
- D'autres communiqués de presse et des informations méthodologiques concernant les données sous-jacentes sont disponibles à l'adresse [Euro area accounts](#).
- La prochaine publication trimestrielle du Rapport sur le secteur des ménages est prévue le 9 février 2016.

**Banque centrale européenne** Direction Générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source.**

Traduction : Banque de France